



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

SOMMAIRE

1. Editorial et calendrier.
2. Grève du 17 juin: lettre au ministre, lettre aux parents et aux élèves
3. Lycée Blanquer: réforme et souffrance au travail, Kit risques psycho-sociaux, la liberté de choix est une fiction!
4. Appel unitaire de la grève du 17/06

S3 de Paris - 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL cedex - Tél : 01 41 24 80 52 - email : s3par@snes.edu - Site <http://www.paris.snes.edu>

**TOU-TE-S EN GREVE LE 17 JUIN**

Le ministre "prend[...] l'engagement qu'aucune épreuve du bac ne sera troublée" (Europe 1, le 31 mai), il se dit « serein » et twitte que « l'esprit de responsabilité et le professionnalisme de nos professeurs et de tous nos personnels le permettront. »

Il fera tout pour opposer les collègues entre eux en faisant convoquer un maximum de monde, des documentalistes ici, des vacataires spécialement recrutés pour la surveillance là, fermeture de la partie collège d'une cité scolaire pour pouvoir en convoquer les enseignants.

Notre réponse doit être collective et massive le premier jour de la surveillance du baccalauréat. Mettons toutes nos forces pour convaincre nos collègues de la nécessité d'une grève massive ce jour-là seule à même d'empêcher le bon déroulement des examens et de rendre audible notre message.

Car qui a choisi de mettre en danger le bon déroulement des épreuves ? Qui contourne le dialogue social ? Qui refuse d'ouvrir des négociations ? La grève de la surveillance des examens est un moyen de faire entendre nos revendications (salaires, loi Blanquer, réformes du bac et des 3 voies du lycée, loi fonction publique) que le SNES-FSU a activé face à la surdité du ministre et du gouvernement qui refusent tout dialogue social. Ils portent la responsabilité de cette action tandis que notre « responsabilité » et notre « professionnalisme » nous poussent au contraire à ne pas taire les conséquences graves induites par la politique libérale concernant l'éducation et la fonction publique.

Nathalie Dehez, Laetitia Faivre, Elsa Le Goupil, Ketty Valcke
co-secrétaires générales du SNES-FSU Paris

AG des S1

Mardi 11 juin 18h00
Bourse du travail
Salle Eugène Pottier

Résultats mutations intra certifiés et agrégés

Vendredi 7 juin et
mardi 11 juin

Inscription PAF préparation aux concours internes

Du 6 au 27 juin
via l'application Gaia
disponible sur ARENA:
<https://bv.ac-paris.fr>

CAPA hors classe

CPE : 20 juin
Certifiés : 28 juin
PSYEN : 1er juillet

CAPA classe exceptionnelle

Agrégés : 27 juin
PSYEN : 10 juillet
Certifiés : 11 juillet
CPE : 12 juillet

GREVE DU PREMIER JOUR DES EXAMENS:
POUR NOS SALAIRES, CONTRE LES REFORMES DU BAC ET DU LYCEE, CONTRE LA LOI BLANQUER, CONTRE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE

GREVE DU 17 JUIN : Lettre au ministre

Monsieur le Ministre,

Les mobilisations importantes de ces derniers mois dans les établissements du second degré, les inquiétudes des personnels, des parents d'élèves, n'ont reçu à ce jour aucune écoute véritable de votre part. Le mal être des personnels est croissant et témoigne des difficultés professionnelles suscitées par les réformes, de la pression des modes de gestion.

La gravité de la situation a conduit le SNES-FSU à envisager de recourir à une grève le 17 juin, premier jour de l'examen du baccalauréat. Du fait de l'attachement des personnels à la réussite aux examens de leurs élèves, cette modalité d'action n'est qu'exceptionnellement évoquée et se pose dans un contexte de tension particulièrement aiguë.

C'est pourquoi, le SNES-FSU vous alerte sur la responsabilité qui est la vôtre. En l'absence de tout signe d'ouverture sur les rémunérations comme la réforme du lycée et du bac, le risque existe d'une perturbation du déroulement des examens.

Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir recevoir le SNES-FSU très rapidement.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre profond respect.

Frédérique Rolet Valérie Sipahimalani Xavier Marand Benoît Teste

GREVE DU 17 JUIN : Modèle de lettre aux parents et aux élèves

Le SNES-FSU appelle les enseignants du second degré à la grève le 17 juin, jour de surveillance de la première épreuve du bac 2019.

Cette modalité d'action, exceptionnelle pour des professeurs attachés à la réussite de leurs élèves et à l'existence de diplômes nationaux, montre bien la gravité de la situation dans laquelle se trouve l'Education.

Bac - 2

Il s'agit de l'avant dernier bac avant sa réforme qui entérinera sa transformation en *Bac maison*, synonyme de rupture d'égalité, ne donnant plus aucun droit à une poursuite d'étude pour les lycéens, dans le prolongement de Parcoursup. Un bac qui réduira grandement les temps d'enseignement et qui va considérablement contraindre l'organisation des établissements.

Le 17 juin, les premières épreuves.

La grève porte sur le premier jour des épreuves du baccalauréat. Jour de l'épreuve de philosophie notamment. Une discipline particulièrement mal traitée, tant par la réforme que par de nouveaux programmes très contestés. En lycée, si les choix de structures de la classe de Première sont faits, tout le reste est encore en suspens et peut encore être infléchi : le nombre de spécialités en terminale, l'organisation du bac et ses épreuves, programmes.

Le Gouvernement et le Ministre responsables

Le ministre de l'Education porte la totale responsabilité de cette grève et des conséquences qui pourraient en résulter : **Il n'a ni renoncé ni même infléchi ses projets** de réforme du lycée et du bac, largement contestés depuis deux ans. Des projets qui entérinent un lycée à deux vitesses, inégalitaire, assignant à résidence des élèves dans leur territoire et leur origine sociale par un choix de spécialités restreint. Or, malgré les annonces présidentielles, **il n'a rien fait pour rétablir le pouvoir d'achat des enseignants** largement entamé par des années d'austérité salariale. Pire, il supprime 2600 emplois dans le second degré pour la rentrée prochaine, particulièrement en collège, alors que les effectifs augmenteront partout en France.

Malgré des mobilisations convergentes des enseignants et des parents, du 1er et du 2ème degré, il maintient la loi Blanquer qui conduit, par l'intimidation, à museler la profession. Le gouvernement et sa majorité en imposant une réforme de la fonction publique qui dénature complètement le fonctionnement des services publics partage cette responsabilité.



LYCEE BLANQUER : Réforme et souffrance au travail

Au mois de mars 2018, dès que les projets de décrets et d'arrêtés ont été connus, le SNES-FSU a alerté le ministre par tous les moyens possibles et notamment, dans le cadre du CHSCT ministériel sur le fait que la réforme entraînera une "profonde remise en cause de l'organisation actuelle du lycée générale, des métiers, du sens du travail, des méthodes, de l'organisation et de la charge de travail de l'ensemble des personnels."

Le SNES, avec la FSU, a notamment demandé « dans le cadre du CHSCT, l'évaluation précise par une expertise de l'impact de ce projet de réforme ou de tout autre sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale. » Dans le même avis de mars 2018, le SNES a rappelé « que d'autres réformes menées sans évaluation préalable des conditions de travail, ni étude d'impact, ont eu des effets déléteres pour un grand nombre de personnels et ont entraîné ou accru le mal-être et la souffrance au travail (bac techno, bac pro). »

Depuis lors, à chaque réunion du CHSCTMEN, le SNES-FSU est intervenu pour alerter sur les risques psychosociaux qui vont découler de cette réforme et dont certains se font déjà sentir. Le 1er avril 2019, après avoir longuement exposé les effets de ces réformes en matière de risques psychosociaux, le SNES a fait adopter les deux avis suivants :

▶ Avis n°1 : le CHSCTMEN a déjà alerté à plusieurs reprises et demandé à être consulté en amont des réformes du lycée général et du baccalauréat. Le CHSCTMEN demande qu'une véritable prévention primaire soit mise en œuvre avant toute réforme.

▶ Avis n°2 : au vu de l'exposé présenté ce jour en séance plénière de l'instance, le CHSCTMEN constate que les réformes du lycée général et du baccalauréat entraînent déjà une augmentation considérable des risques psycho-sociaux. En conséquence, le CHSCTM demande l'abandon de cette réforme.

Kit Risques psycho-sociaux

Vous trouverez un kit pour agir en lycée comme en collège sur la question de la souffrance au travail (exemple de rapport CHSCT, fiche animation HIS sur les risques psycho-sociaux...): <https://www.snes.edu/Reforme-du-lycee-et-souffrance-au-travail.html>

LYCEE BLANQUER : La liberté de choix est une fiction!

Le gouvernement a opportunément ressorti le VRP de la réforme du lycée et du bac, P. Mathiot, qui se félicite publiquement que 50 % des élèves de 2nde fassent des vœux qui « sortent du carcan des séries », les autres ayant besoin de plus de temps pour s'affranchir de ce cadre. On trouvera ci-dessous des résultats d'une enquête du SNES-FSU [...], qui montrent à quel point le discours du ministère, et de P. Mathiot, est fragile, pour ne pas dire à la limite du mensonge.

« 50 % des élèves sortent du carcan des séries »... Ou pas ?

Au 2ème trimestre, les « triplettes » choisies par les élèves de 2nde faisaient apparaître, sous une diversité artificielle, une inertie certaine des séries actuelles du lycée (ce qui est sans doute une bonne nouvelle), mais aussi une permanence des hiérarchies qui structurent le lycée (ce qui n'est pas une bonne nouvelle). Ainsi, deux tiers des élèves se concentrent sur un quart des « triplettes » demandées, ce petit nombre de combinaisons reproduisant massivement les actuelles séries ES, L et (surtout) S.[...]

La géométrie variable

A court terme, il est probable que les pressions de l'administration, et les « contraintes d'organisation » des lycées, aient un effet très fort sur les vœux des élèves de 2nde, comme les premières remontées des lycées le laissent penser. Dans tel lycée, par exemple, on découvre déjà que certaines spécialités pourtant affichées seraient sacrifiées sur l'autel de la pénurie de moyens, les combinaisons concernées ne regroupant que trop peu d'élèves ; dans tel autre on restreint les possibilités de combinaisons à un répertoire imposé d'une dizaine et ailleurs, on les élargit à la trentaine. Parfois même, on avertit qu'il faut hiérarchiser les vœux, l'ordre devenant déterminant dans la formation des groupes... et le chef d'établissement ayant « la main » pour décider du « libre choix » des élèves.

Suite de l'article sur le site : <https://www.snes.edu/La-liberte-de-choix-est-une-fiction.html>



Depuis plusieurs mois, les personnels de l'éducation se mobilisent dans de nombreux établissements et se sont rassemblés dans des actions nationales d'ampleur.

Que ce soit du côté des parents d'élèves ou des enseignants, l'inquiétude et la colère sont grandes devant les réformes du lycée et du baccalauréat, de la voie professionnelle, la loi dite de la « confiance » et l'ensemble des transformations du système éducatif imposées par le Ministre.

Devant le mal-être croissant des personnels, paupérisés et toujours en proie à l'austérité salariale, mis devant de graves difficultés professionnelles, le Ministre n'a jusque-là répondu que par le refus de toute discussion. Pire, des collègues faisant part de leurs critiques ont été victimes de rappels à l'ordre et de mesures d'intimidation ; les pressions et les méthodes de gestion autoritaires se développent.

À cela s'ajoute le contexte de suppressions de postes à un moment où les effectifs augmentent dans le second degré et les attaques contre le service public d'orientation.

Les inégalités d'implantation des enseignements de spécialité et des options de la réforme du lycée, les difficultés d'emploi du temps, tant pour les enseignants que pour les élèves, le rythme effréné des évaluations et un baccalauréat à valeur locale ; les familles de métiers et la promotion du tout apprentissage en voie professionnelle ; jusqu'aux incidents récents qui ont marqué Parcoursup ; les sur-effectifs des classes et les suppressions de postes en collège : tout concourt à accroître les inégalités. Devant la gravité de la situation, les organisations syndicales représentatives du public et du privé, de l'enseignement agricole et les Stylos rouges, après de nombreuses alertes au Ministre le Ministre, déposent un préavis de grève sur le mois de juin. Elles appellent tous les personnels à poursuivre les actions locales, à se réunir en assemblées générales pour organiser la grève le 17 juin, premier jour des épreuves du baccalauréat, et décider des suites, pour :

- une revalorisation des rémunérations ;
- le retrait des réformes des lycées et du baccalauréat ;
- le retrait des projets de loi « école de la confiance » et « Fonction publique ».

Si le Ministre persistait dans son refus d'ouverture de discussions rapides, il porterait la responsabilité d'une perturbation dans le déroulement des examens.

Les organisations se rencontreront de nouveau dès après le 17 juin.

Communiqué de presse avec le soutien des organisations suivantes :



Stylos Rouges,



CNT,



La Chaîne des bahuts